Philippe Revellat
SCI Les Perroquets
33, Rue des Perroquets
94350 Villiers sur marne

Tel : 0607 708 666
E-Mail : philippe@revellat.fr

**MACIF**
Service sinistre habitation
2 et 4 rue de Pied de Fond
79037 Niort

**Références :** Sociétaire N° 1695143 Le 6 juillet 2015

**Objet :** Déclaration de Sinistre

**Pièces jointes :** Photo du Bureau d’étude

Madame, Monsieur,

Suite à mon appel téléphonique du 1er Juillet et au courrier laissé dans l’espace correspondance de votre site WEB, je vous confirme que le pavillon situé au 33, Rue des Perroquets, 94350 Villiers sur Marne a sur une zone de son pourtour de grosses lézardes sur le mur et ce depuis environ 15 Jours.

Cela semble être un problème de retrait de terrain dû à la sécheresse et à la canicule actuelle.

M. Claude RUSSO, Ingénieur Consultant du bureau d’étude BET Florentin-Gamonal, a fait un premier constat.

Compte tenu de la situation d’urgence et du niveau de risque élevé pour la maison, et sur les conseils du Bureau d’études, nous vous informons que nous sommes obligés de prendre des **dispositions à titre conservatoire** pour arrêter l’évolution du sinistre en attendant que le diagnostic soit fait et les travaux réalisés.

Lundi 6 juillet à 8 h, le bureau d’étude et l’entrepreneur viennent étayer la maison et la consolider en installant aussi des Croix Saint Andrée ; étape préalable et indispensable au diagnostic.

**Le diagnostic proposé par M. Claude RUSSO prévoit de :**

* **Réaliser deux sondages :** le premier à l’angle de la maison pour relever les fondations existantes et le second à un endroit où rien ne s’est passé,
* **Faire trois pénétromètres dynamiques :** deux dans la zone du sinistre et un en dehors de la zone sinistrée, sur 3m de profondeur environ, afin de vérifier la décompression éventuelle du sol à l’endroit descendu.

Sur la recommandation du Bureau d’Etude, nous vous demandons de bien vouloir dépêcher un expert de votre compagnie le plus vite possible pour faire le constat d’affaissement, en présence du bureau d’étude qui propose d’être là le jour de visite que vous voudrez bien nous indiquer. Vous voudrez bien nous dire quel est le montant d’intervention de votre expert.

Le service d’urbanisme de la Mairie de Villiers sur Marne nous a demandé de leur transmettre cette déclaration de sinistre par courrier recommandé pour une demande de classification en catastrophe naturelle ; ce que nous faisons en parallèle.

Vous trouverez, ci-joint, un premier rapport préliminaire avec photos et les coordonnées complètes de notre Bureau d’Etude.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos sincères salutations.